

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 17.5.2011

Physiothérapie – “tarifsuisse sa” remet en question les soins de base

Les patients sont en droit d'exiger des prestations de haute qualité, qui leurs permettent de se rétablir le plus vite possible, et que ces prestations de physiothérapie soient payées de manière équitable.

Sursee. Depuis plus de 13 ans, la rémunération du travail des physiothérapeutes n'a pas changé en Suisse. La pression financière croissante a contraint physioswiss, l'Association suisse de physiothérapie, à agir et à dénoncer la convention tarifaire avec santésuisse (aujourd'hui “tarifsuisse sa”). Au cours des négociations, “tarifsuisse sa” n'a nullement reconnu la situation financière critique dans laquelle se trouvent les physiothérapeutes et n'est pas disposée, malgré l'évidence des faits, à payer les prestations de physiothérapie à leur juste prix – même une compensation de la hausse des prix depuis 1998 (dernière base de tarification) n'a pas été accordée.

Les physiothérapeutes fournissent quotidiennement des prestations importantes pour la population suisse. Or, la part des prestations remboursée par les assureurs-maladie n'a pas changé depuis 13 ans, et ce alors que les prix à la consommation ne cessent d'augmenter (depuis 1998 +11,5%), tout comme les salaires dans le secteur de la santé (depuis 1998 +15,6%). Comparé à la hausse globale des coûts dans le secteur de la santé ces dernières années, les coûts (en lien avec le volume des prestations) dans le domaine de la physiothérapie ont connu une augmentation inférieure à la moyenne. Les cabinets de physiothérapie se trouvent confrontés à un problème grave, car les bénéfices ne suffisent plus à couvrir les coûts actuels. Ils ont de l'eau jusqu'au cou. C'est ce que confirme la collecte de données représentatives qui a été réalisée en vue des négociations tarifaires entre “tarifsuisse sa” et physioswiss. Le prix exigé par physioswiss correspond juste à la calculation utilisée jusqu'ici, en y incluant les chiffres actuels.

Cette situation objective n'est nullement reconnue par “tarifsuisse sa”, qui représente environ 65% des assureurs-maladie, et l'on n'est pas prêt à se mettre d'accord sur un prix équitable dans le cadre des négociations.

Depuis des années, “tarifsuisse sa” berce les physiothérapeutes de vaines promesses à travers des négociations qui n'aboutissent jamais. Malheureusement l'expérience montre que seul celui qui réclame avec véhémence et à grands cris peut se faire entendre. Depuis des années, les modestes physiothérapeutes - traditionnellement une profession largement féminine - se voient refuser une discussion raisonnable sur le tarif. Ceci les a contraint à résilier la convention; et à partir du 1er juillet 2011, la situation ne sera plus réglée de manière contractuelle.

Les physiothérapeutes se réjouissent du fait qu'à l'avenir ils pourront envoyer les factures aux patients (ce qu'on appelle le tiers garant), comme le prévoit la LAMal. Cela assurera enfin la transparence qu'ils réclament depuis longtemps au niveau de la prestation et de son coût. Les caisses-maladie sont sommées de rembourser les patients sans délai – autrement que par les menaces dont a usé “tarifsuisse sa” – comme on est en droit de l'attendre des assureurs-maladie. Les patients ne doivent pas être à la merci des caisses-maladie.

physioswiss souhaite elle aussi que la population suisse puisse bénéficier de soins de haute qualité grâce à la physiothérapie et demande à “tarifsuisse sa” de reconnaître la situation et de payer une rémunération équitable pour les physiothérapeutes de Suisse. La prolongation des conditions actuelles n'est pas acceptable et elle réserve des problèmes encore plus importants à l'avenir.

Contact: Christian Mehr, Directeur, 041 926 69 09 / christian.mehr@physioswiss.ch
Davantage d'informations sur www.physioswiss.ch

La physiothérapie est une discipline indépendante dans le domaine de la thérapeutique. Elle constitue l'un des trois piliers de la médecine traditionnelle, avec la médecine et les soins. Elle vise le rétablissement des fonctions corporelles atteintes et le traitement des douleurs. Elle est utilisée en phase aigüe, en rééducation, dans la prévention et la promotion de la santé ainsi que dans les soins palliatifs. physioswiss, l'Association suisse de Physiothérapie, représente les intérêts de plus de 8'000 physiothérapeutes indépendants et salariés exerçant dans toute la Suisse